

Saint-Privat des Vieux, le 16/06/2021



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Convocation du Conseil Municipal

Attention :

Dans le cadre du contexte sanitaire actuel et considérant la prolongation de l'état d'urgence sanitaire la séance se tiendra en séance publique limitée à 10 personnes,
pour faciliter le respect des mesures-barrières
L'accès à la salle sera conditionné au port du masque.

Cher(e) collègue,

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil municipal se réunira en séance ordinaire, le **mardi 22 juin 2021 à 18h30 à l'Espace Georges Brun - Rue Jean Giono**

Je vous prie de participer à cette séance dont l'ordre du jour est le suivant :

Ordre du jour :

1. Approbation des comptes de gestion 2020
2. Approbation du compte administratif 2020 du budget général
3. Fixation du mode et de la durée d'amortissement des Immobilisations
4. Avis sur l'indemnité représentative de logement (IRL) de l'année 2020 pour l'année 2020-2021
5. Modification contrat de prêt -garantie d'empunt – SFHE
6. Mise à jour des tarifs communaux pour l'année 2021
7. Création d'emplois permanents
8. Modification d'un emploi permanent dans la limite de 10 %
9. Création d'emplois non permanents
10. Acquisition de terrains – Mme VEZOLLES
11. Informations générales : Constitution du jury criminel
12. Questions diverses

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance et vous prie de croire en mes meilleures salutations.

Le Maire,




Philippe RIBOT

Session ordinaire

PJ : Note de synthèse / Formulaire de délégation de vote

VILLE DE SAINT-PRIVAT DES VIEUX - 30340 - Téléphone 04 66 86 10 02
www.ville-st-privat-des-vieux.com - mairie@stprivatdesvieux.com

Saint-Privat des Vieux fait partie d'Alès Agglomération

